



SNUipp-FSU du Haut-Rhin

Fiche de Suivi Promotions 2016/2017

CAPD mardi 6 décembre 2016

Le système actuellement en vigueur est inégalitaire. L'enseignant qui franchit tous les échelons à la vitesse la plus rapide peut toucher, sur l'ensemble de la carrière, jusqu'à 30 000 euros de plus qu'un autre qui avance à l'ancienneté. Ces inégalités sont une des conséquences de la prise en compte de la note dans le barème.

Le **SNUipp-FSU** remet en question cette notion de mérite et réclame l'avancement de tous au rythme le plus rapide.

Afin de mieux vous défendre lors de la CAPD, vous pouvez nous retourner la fiche ci-dessous.

Vous ne savez pas si vous êtes « **promouvable** » ? **Contactez-nous** ou allez sur notre site internet <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2931> / <http://www.snuipp.fr/calculs/promotions/saisie.html>

Nom			
Prénom			
Ecole			
Adresse personnelle			
Tel. (fixe et/ou mobile)			
Mél personnel			
Echelon actuel depuis le			
Note au 31/08/2016	depuis le		
AGS au 31/08/2016 pour les PE au 31/12/2016 pour les instits	ans	mois	jours
Date de naissance			
Nombre d'enfants de moins de 16 ans			
Si congé parental	du	au	
Si disponibilité	du	au	